

TRAIL DU TELETHON MARDIÉ (45430) - Règlement

Date : Dimanche 06 décembre 2026

Horaires du trail : 4 km : 09h45 – 8 et 12 km : 10h15 et 11h00 pour le 1 ou 2 KM.
Podium et vin chaud à 11h30.

Départ et arrivée : Stade de Pont-aux-moines – rue du la Garenne à MARDIÉ
Parkings gratuits. WC et consignes sur place.

Parcours : une seule boucle pour le 4 Km, deux boucles pour le 8 Km et trois boucles pour le 12 Km. Les accompagnateurs à vélo ne sont pas autorisés.

Assurance : Les organisateurs sont couverts au titre de la responsabilité civile par une police souscrite auprès de leur assureur. Les licenciés bénéficient des garanties « individuelles accident » accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident résultant d'une insuffisance physique pendant ou après l'épreuve, et pour les vols et accidents pouvant survenir sur les parkings ou dans les vestiaires. Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Récompenses : Lot à chaque arrivant et coupe aux 3 premiers temps scratch.
Coupe au groupe (club ou entreprise) le plus représenté

Inscriptions : Inscription via site PROTIMING www.protiming.fr.

Les inscriptions sont limitées à :

4 kms : 150 participants - 8 kms : 250 participants - 12 kms : 250 participants.

Il sera toujours possible de s'inscrire sur place en fournissant les documents demandés s'il reste des dossards disponibles. Les inscriptions seront closes 30min avant le départ de chaque course.

Tarifs :

4km : 6€ + 3€ sur place.

8km : 10€ + 3€ sur place.

12km : 12€ + 3€ sur place

PPS ou Certificat médical :

Non licenciés majeurs : Plus besoin de certificat médical depuis la mise en place du Parcours Prévention Santé (= PPS FFA). Se connecter gratuitement sur la plateforme web <https://pps.athle.fr/> du site de la Fédération Française d'Athlétisme, suivre les différentes étapes puis télécharger le document obtenu à la place du certificat médical. Cette démarche prend 5 minutes maximum. Pour info, le PPS obtenu a une validité de 3 mois maximum.

Possibilité également avec certificat médical avec mention obligatoire de "non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition".

Document datant de moins de 1 an à la date de la compétition (et non à l'inscription) ou une copie de la licence 2026-2027.

Dossards : à retirer Salle de Pont aux Moines – rue de la garenne à MARDIE.
Possibilité de retirer le dossard la veille à Sport 2000 Checy (14h00 – 17h30)
Les consignes Sanitaires en vigueur le jour de la course seront appliquées par l'Organisation.



**TRAIL
AFMTELETHON
MARDIE**

**DIMANCHE
06
Dec
2026**

**ADULTES (3€ reversés
au Téléthon)**

4, 8 ou 12 KM

+3€ si inscription sur place

**ENFANTS (2€ reversés
au Téléthon)**

1 & 2 KM

**4km : 09h45
8 & 12km : 10h15
Enfants : 11h00**

Stade de Pont aux Moines

**Inscriptions sur :
www.protiming.fr**

Trail du Téléthon à Mardié

Contact : Daniel HIVON ☎ 06 70 18 13 31



Bulletin d'inscription

NOM : _____ Prénom : _____
Sexe : M ☐ F ☐ Année de naissance : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Email : _____
Club/Entreprise/Ecole (rayer la mention inutile) : _____
N° de licence FFA : _____ Département du club : _____

- ☐ 12 KM Inscription 12 € (dont 3 € pour le Téléthon) à partir de **2011**
+ 3euros supplémentaires reversés au Téléthon si inscription sur place
- ☐ 8 KM Inscription 10 € (dont 3 € pour le Téléthon) à partir de **2011**
+ 3euros supplémentaires reversés au Téléthon si inscription sur place
- ☐ 4 KM Inscription 6 € (dont 3 € pour le Téléthon) à partir de **2013**
+ 3euros supplémentaires reversés au Téléthon si inscription sur place
- ☐ 2 KM Inscription 2 € pour le Téléthon de **2014 à 2015**
- ☐ 1 KM Inscription 2 € pour le Téléthon de **2016 à 2017**

- Le bulletin d'inscription dûment rempli.
- D'une photocopie de la licence d'un club sportif en cours ou d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive date de moins d'un an pour les non-licenciés **ou PPS de moins de 3 mois.**
- Un chèque de paiement à l'ordre de LCO RUNNING MARDIE
- Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération.
- **Clôture des inscriptions 30mn avant le départ.**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

Date et signature :

A renvoyer au plus tard pour le **03 décembre 2026** à :
Daniel HIVON – 614 Rue de la Durandière - 45430 MARDIE
Info au 06.70.18.13.31

Informations sur la page FACEBOOK : [TRAIL DU TELETHON à MARDIE](https://www.facebook.com/TrailDuTelethonMardie)
<https://www.protiming.fr/>

